

2716



Enda Tiers Monde



UNESCO

Atelier de réflexion sur le thème "Développement urbain et lutte contre la pauvreté : Enjeux et perspectives au Sénégal"

Hôtel Ngor Diarama, Dakar
les 8 - 9 mai 2001

Quelques orientations majeures pour la lutte contre la pauvreté dans la commune de Tivaouane Diacksao

Par Lassana TRAORE

Secrétaire Exécutif du Comité Local de Suivi de la C.A de Tivaouane Diacksao

Dakar, mai 2001

Ville de Pikine

Commune d'arrondissement de Tivaouane Diacksao

Quelques orientations majeures pour la lutte contre la
pauvreté dans la commune de Tivaouane Diacksao

**Communication présentée par la
Commune de Tivaouane Diacksao
Km16 Route de Rufisque
BP : 20737 Thiaroye
Tel : 834 77 99**

CONTEXTE ET PRESENTATION GENERALE

I - Contexte

Les disparités socio-économiques en milieu urbain sont manifestes à travers les sites et types d'habitation, les services socioprofessionnelles des uns et des autres, l'implantation des équipements et la distribution des services sociaux de base. Face à ces disparités de plus en plus croissantes et suite à la volonté manifeste des acteurs locaux à entreprendre des initiatives pour asseoir un développement durable, les pouvoirs publics Sénégalais ont instauré un processus de décentralisation. Ce processus a permis le transfert de compétences à des assemblées locales élues et dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour promouvoir le bien être des populations.

Aussi, la nécessité d'une gestion rapprochée et de proximité censée mieux prendre en compte l'ensemble des préoccupations des populations pour leur garantir un meilleur cadre de vie explique ainsi le découpage de la région de Dakar à travers le décret 96-785 portant création des communes d'arrondissement dans les villes de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque.

La Commune d'Arrondissement (CA) de Tivaouane Diacksao est née de ce processus qui a conduit au découpage de la ville de Pikine en 16 Communes d'arrondissement.

La CA de Tivaouane Diacksao est limitrophe de celle de Diamaguène Sicap Mbao située à l'Est et au Nord ; Thiaroye sur Mer au Sud, Guinaw Rails Sud à l'Ouest.

II Présentation générale de la Commune d'arrondissement de Tivaouane Diacksao

La Commune de Tivaouane Diacksao est née à la suite du découpage de la ville de PIKINE EN 16 CA. Elle apparaît comme une banlieue pauvre pour laquelle les autorités municipales voudrait définir une politique rigoureuse lui permettant de mieux maîtriser son développement.

1) DONNEES DEMOGRAPHIQUES DE LA CA

Diacksao est caractérisée par une certaine homogénéité parce que toutes les ethnies y sont représentées. Une analyse des données relative à la CA a montré une prédominance des oulofs suivis des sérères, des Diolas, des mandingues et des Lébous.

Estimée à près de 52 156 habitants réparties sur une superficie de 1km², la population de Tivaouane est composée en majorité de jeunes (plus de 57%) et de femmes(51, 22%).

Cette population, vue sa jeunesse, laisse prévoir des difficultés liées à la scolarisation et à l'insertion dans le secteur productif. En effet, la ville connaît un accroissement de sa population avec une moyenne d'individus par concession estimée à 13 personnes. Ce phénomène a pour conséquence une expansion désordonnée des habitations, l'installation anarchiques des baraques et surtout l'insuffisance des équipements à accueillir tout ce monde. Ce qui crée aussi une irrégularité urbaine.

2) Habitat et infrastructures

2.1 Habitat

La commune d'arrondissement de Tivaouane Diacksao compte environ 3965 concessions. L'hétérogénéité du bâti constitue sans nul doute le dénominateur commun de tous les quartiers. Partout, l'habitat semi-dur côtoie invariablement des baraques et des constructions irrégulières, produits des écarts internes du niveau de vie. Beaucoup de quartiers sont localisés dans des sites dépressionnaires, facilement inondables parce que recevant les eaux pluviales des quartiers avoisinants topographiquement élevés.

2.2. Infrastructures

Les infrastructures collectives nécessaires à la vie d'une société sont aussi utiles aux êtres vivants que l'habitat au sens strict du terme. L'équipement au sens large désigne un élément physique nécessaire à l'exercice d'une fonction. L'équipement urbain se traduit physiquement sur le sol par des constructions, des réseaux et des espaces aménagés.

A Tivaouane Diacksao, l'accroissement de la population n'a pas pour seule conséquence la précarité de l'habitat ou son exigüité, mais aussi la carence en équipements est une résultante majeure de cette situation.

Ainsi, le sous équipement en infrastructures urbaines, le déséquilibre entre la capacité d'accueil et l'énorme demande constituent les principaux problèmes auxquels il convient de faire face à Tivaouane Diacksao.

2.2.1 Infrastructures scolaires

L'appareil éducatif reste marqué par un déficit chronique en moyens humains et matériels. *La Commune d'Arrondissement compte quatre écoles primaires publiques pour 5092 élèves et 58 salles de classes soit une moyenne de 88 élèves par classe.* Ce pléthore d'élèves à pour principale conséquence un faible taux de réussite, une augmentation considérable de la déperdition scolaire et un faible taux de scolarisation des filles. Telle situation cumulée au déficit notoire des tables bancs fait que les élèves s'asseyent à 4 ou 5 par table banc. Ceci a comme principale conséquence l'absence ou l'irrégularité du suivi des élèves par les instituteurs et qui se reflète sur les résultats.

En effet, les taux de réussite aux examens et concours varient selon l'Inspection de l'Education Nationale entre 35 à 45% et chaque année 250 à 300 élèves sont exclus des écoles publiques de la commune. La faiblesse des résultats scolaire contribue dans une large mesure à « l'alimentation » de l'effectif des enfants de la rue exposés aux fléaux que sont la drogue, la délinquance, le banditisme et la prostitution.

Outre ce facteur, il faudrait souligner que l'oisiveté des élèves due au système de double flux pourrait contribuer à l'accroissement du taux des « enfants de la rue » : le temps libre des enfants étant nettement supérieur à leur temps d'occupation. En plus, ces écoles sont dépourvues de toilettes, d'eau, de téléphone et d'électricité nécessaires à leur bon fonctionnement. L'exemple le plus inquiétant est celui de l'école « *Alioune Gaye* » qui compte 2160 élèves âgés de 7 à 12 ans. *Les enfants sont obligés pendant les heures de récréation de faire au moins 500 m à la recherche de l'eau ou des toilettes. Il arrive de fois d'assister à des scènes révoltantes quand on voit surtout un enfant faire « pipi » dans sa culotte, le temps de quitter l'école pour se rendre dans les toilettes situées un peu loin de là.*

2.2.2 Infrastructures sanitaires

On compte à Tivaouane Diacksao un poste de santé et une maternité tenue par une seule sage femme, offrant d'ailleurs des soins et des consultations limités. Ces infrastructures ne répondent pas du tout aux normes de l'O.M.S qui définissent un poste de santé pour 5000 habitants et une sage femme pour 500 femmes en âge de procréer. En plus, ces infrastructures sanitaires ne disposent d'aucune structure d'hospitalisation en plus de la rareté du matériel médical, ainsi que de la cherté des médicaments. Elles sont en effet assurées par les apports des comités de santé, apports tirés de la vente des médicaments et des tickets de consultations.

Les apports du district sanitaires étant faibles et ceux de la collectivité locale étant conjoncturels, ces infrastructures rencontrent ainsi des difficultés sur le plan budgétaire, matérielle et humaine.

2.2.3 Infrastructures sportives et culturelles

La situation perceptible pour les infrastructures sanitaires et scolaires devient très grave pour les infrastructures sportives et culturelles. La CA de Tivaouane Diacksao ne dispose d'aucune infrastructure sportive et culturelle. Si au niveau culturel, la CA attend bénéficier de la construction d'un centre socio culturel dans le cadre du Programme d'Investissement Prioritaire de l'ADM, au plan sportif, aucun espoir n'est permis en ce moment pour les populations en majorité jeunes.

III Gestion de L'environnement

La CA de Tivaouane Diacksao est assez fortement marquée par l'occurrence de quartiers dont l'essentiel des habitants vivent dans des conditions difficiles. Le cadre de vie étant un élément pertinent d'appréciation des conditions d'épanouissement et de bonne santé, la gestion de l'environnement est à l'image du niveau de vie des habitants.

Ainsi, dans des quartiers où l'implantation humaine a précédé la mise en place d'infrastructures urbaines, notamment en services sociaux de base (eau potable, système de collecte des ordures ménagères, de canalisation, réseau d'évacuation des eaux,...), l'environnement s'en ressent fortement. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte: d'abord du point de vue topographique, la CA de Tivaouane Diacksao, est implantée dans une zone de dépression inondable. De plus l'absence des réseaux de canalisation et d'évacuation des eaux, combiné à la stagnation des eaux pluviales, font de l'environnement un véritable biotope favorable à la prolifération des maladies.

En ce qui concerne les ordures ménagères, le système mis en place par la CAMCUD ne s'adapte pas à certaines zones. Le plus grave, c'est que les déchets hospitaliers et industriels suivent la filière des ordures ménagères jusqu'à la décharge finale. L'organisation du tri et du stockage de ces déchets n'est pas rigoureusement assurée. Tous ces paramètres permettent d'apprécier les conditions de vie des populations qui, au regard de toutes ces considérations, classent l'insalubrité, l'accès assez limité à l'eau potable et l'absence de l'éducation environnementale (information, sensibilisation et formation) comme les éléments les plus visibles dans l'analyse de l'environnement des quartiers de la commune.

A) - Eau et assainissement:

L'alimentation en eau ainsi que l'évacuation des déchets (solides et liquides) est une préoccupation constante des populations. Les quelques services et équipements existants ont été réalisés de façon sporadique au fil du temps sans qu'il y ait une étude préalable de planification et de programmation associant les bénéficiaires.

a- I) - Eau

L'eau est unanimement reconnue comme étant une denrée vitale. Deux termes traduisent les problèmes fondamentaux posés par l'eau. La quantité et la qualité.

En se raréfiant, l'eau devient de plus en plus chère. Les populations économiquement défavorisées doivent, pour obtenir un minimum d'eau potable, fournir d'énormes efforts tant physiques que financiers. L'approvisionnement en eau des populations est par la même occasion une garantie de la santé des individus pour lesquels l'eau représente le vecteur principal des maladies à l'origine de la mort quotidienne d'un grand nombre d'habitants de la planète. Selon l'OMS, 80% des maladies sévissant sur terres sont d'origine hydrique. A Tivaouane Diacksao l'alimentation en eau potable constitue un réel problème pour les populations. En effet, du fait du caractère précaire du statut d'occupation et du règlement un peu draconien de la SONEES relatif au branchement individuel, l'essentiel de l'approvisionnement en eau s'effectue auprès des puits ou par achat au niveau des bornes fontaines gérées par des privés. Le réseau d'adduction d'eau même s'il existe, ne bénéficie pas d'une bonne répartition spatiale. Les quartiers situés au Nord et à l'Est comme Diamaguène I et Diacksao I sont plus avantagés avec un réseau bien structuré que les autres.

Selon l'Audit Urbain de la ville de Pikine réalisé en 1999, Tivaouane Diacksao fait partie des communes d'arrondissement dont le taux de branchement en eau tourne autour de 15 à 25% (cf. carte de branchement en eau).

Il n'en demeure pas moins que l'eau potable est indispensable à la santé et aux besoins physiologiques de l'homme et la qualité de l'eau influe largement sur l'état de santé de la population.

b – D) - Assainissement

En matière d'assainissement, la Commune d'Arrondissement de Tivaouane Diacksao éprouve d'énormes difficultés en dépit des rapports d'assistance de la CAMCUI en matière d'évacuation des ordures ménagères.

Elle a hérité du réseau d'assainissement inexistant. Les réseaux planifiés d'assainissement qui consisteraient à l'évacuation des eaux pluviales, des eaux usées et au ramassage des Ordures ménagères sont inexistantes ou ne sont pas performants. L'étroitesse des rues et la densité d'occupation très élevée rend la situation très préoccupante. Même les bas fonds sont habités posant ainsi un problème d'insalubrité pour les populations. Cette urbanisation qualifiée de « sauvage » rend difficile la mise en place de certains équipements collectifs.

Les problèmes d'assainissement constituent le lot quotidien des populations de cette commune d'arrondissement avec la stagnation des eaux de pluies, les eaux usées, l'insuffisance des bacs à ordures et l'inefficacité du système de collecte des ordures ménagères. C'est pourquoi certaines maladies comme le paludisme, les bronchites, la diarrhée etc. y sont très fréquentes.

En effet, à part quelques concessions qui disposent des équipements individuels (WC, latrines, édicules, puisards...), d'autres par contre utilisent les terrains vagues, les rues ou profitent de la bienveillance des voisins. C'est ainsi que l'évacuation des eaux usées s'effectue dans des trous de fortune creusés devant les maisons ou alors dans la rue sur des terrains vagues. Cette dernière constitue la stratégie la plus fréquemment utilisée. Il en est de même pour les ordures ménagères. D'ailleurs, les points de collectes sont moins nombreux. Certains quartiers comme Lamsar II et Diamaguène II n'en bénéficient pas compte tenu de leur inaccessibilité. Dans ces

quartiers, l'entassement successif d'ordures ménagères et le fait le plus marquant est que les populations semblent avoir pris l'habitude de vivre avec elles, tellement la cohabitation date de longtemps. Les enfants y jouent inconscients du danger qui les menace. De plus, dans ces tas d'ordures, sont déversées des eaux usées ménagères, ce qui provoque un dégagement d'odeurs nauséabondes en plus du fait que l'écoulement ou le rejet des eaux usées et des eaux vannes entraîne une pollution de la nappe phréatique. Cet état de fait donne une idée du péril fécal qui menace la zone compte tenu de l'approvisionnement en eau par les puits.

Quand eaux pluviales, aucun système n'est mis en place pour l'évacuation. Les inondations des quartiers pendant la saison pluvieuse sont à cet effet édifiantes. Il faut dire que cette calamité naturelle est, sous un angle, sous la responsabilité des communautés qui sont venues s'installer sans tenir compte des normes d'urbanisme. En fait ce phénomène fait partie de la vie quotidienne dans certains quartiers en période hivernale. On peut aussi expliquer cela en nous appuyant sur la morphologie générale du site qui se présente en une succession de pente, de cuvette et de plateau. Cette situation particulière exige de la part des autorités des études techniques préalables pour définir les systèmes de canalisation adaptés, des moyens appropriés et des partenaires disponibles pour leur exécution, afin de faire face, et de manière durable aux inondations. Les solutions de pompage ou de remblaiement ne sont que des solutions au « coup par coup » qui laissent les populations sans espoir.

V - Vie associative et communautaire

Une forte sociabilité règne à Tivaouane Diacksao où les habitants s'organisent pour réduire les effets combinés de la pauvreté. Les Associations Sportives et Culturelles (ASC), les Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) orientent surtout leurs actions dans des domaines aussi capitaux que l'amélioration du cadre de vie, l'alphabétisation, l'information et la sensibilisation à la citoyenneté etc. Des comités de salubrité ainsi que des programmes de formation en éducation sanitaire et environnementale ont été mis en place par le Comité Local de Suivi (CLS)¹. Mais le manque de moyens financiers et techniques limitent les ambitions de ces organisations qui survivent rarement.

¹ Ce comité a été mis en place après le forum organisé dans le cadre du « Projet de Ville » de Pikine pour approfondir la réflexion et élaborer un Programme d'Action Prioritaire

Des associations d'entraide religieuse et de développement économique se sont développés dans ces quartiers. Les associations à base ethnique sont aussi très présentes de même que les « mbootayes » de femmes pour l'organisation de cérémonies familiales et la relance d'activité économique.

VI - Activités socio économiques.

La CA de Tivaouane Diacksao est classée parmi les zones les plus pauvres².

Les activités socio-économiques sont fortement dominés par le secteur informel qui englobe une partie de la main d'œuvre. Parmi les activités de ce secteur, on peut noter l'artisanat, le petit commerce et les travaux domestiques. Les métiers sont connus sur le tas, aucune formation n'est souvent bénéficiée. Comme le secteur informel demande peu ou pas de formation, il constitue un refuge pour les jeunes et les femmes. Ceci montre la place prépondérante qu'occupe la formation dans l'insertion des jeunes dans le secteur socio économique. Les femmes mieux organisées dans ce secteur par le truchement des groupements sont confrontées à des difficultés d'ordre financières, matérielle et de formation. *« En effet, 60% des femmes n'ont aucun niveau scolaire et 35% ont un niveau d'études primaires. Les femmes alphabétisés représentent 25%. En plus de ce faible niveau de scolarisation, les femmes souffrent d'un manque notoire de formation. Ce qui influe beaucoup sur la gestion administrative et financière de ces groupements »*³

VII - Insertion économique des jeunes

La situation des jeunes s'apparente à celle que l'on trouve dans la plupart des gigantesques extensions des villes africaines. Pas d'entreprises ; une population artisanale importante mais mal organisée ; une faible scolarisation accompagnée d'une déperdition importantes. Ces jeunes sont occupés en grande partie dans le secteur informel. La crise qui a touché le Sénégal dans les années 80 (désengagement de l'Etat, resserrement du secteur public de l'emploi, dévaluation du FCFA, etc.) a durement frappé les jeunes. Ainsi pour mesurer le processus d'insertion urbaine dans cette commune, on doit faire recours à deux facteurs : l'accès au travail et l'instruction. En

² La pauvreté dans la ville : ARDIS 1996

³ Participation des OCB de Tivaouane Diacksao dans la lutte contre la pauvreté. Mémoire de fin d'étude par Amadoune Diop ENEA 1997

effet, l'exercice d'un emploi rémunéré joue un rôle central dans le processus d'insertion, tant pour accéder à un cadre de vie meilleur que pour constituer une famille. L'instruction est un des autres moteurs de l'insertion économique. C'est elle qui donne accès aux meilleurs emplois et qui explique même les différences dans les comportements citoyens. Or l'insertion économique dans cette commune est tributaires de ces deux facteurs. Les jeunes et les femmes de plus en plus nombreux sont obligés soit de s'organiser dans les ASC (Association Sportives et Culturelles) soit de se regrouper en GIE pour pouvoir s'épanouir et se prendre en charge. Cependant, des difficultés d'ordre financière et organisationnelle constituent des obstacles sérieux à ces tentatives d'auto insertion.

Ces différents problèmes constatés non seulement au niveau de la commune de Tivaouane Diacksao mais dans toutes les CA de Pikine ont amené les autorités municipales à se pencher sur l'élaboration d'un « Projet de Ville » avec l'appui méthodologique et technique de Enda Ecopop a travers le Programme Développement Social Urbain.

Le « Projet de Ville » est un processus de planification concertée du développement local ; Conçu dans un contexte de mise en œuvre et d'application effective de la politique de la décentralisation, ce projet a pour objectif de favoriser le dialogue et la concertation avec tous les acteurs locaux afin de réfléchir à l'élaboration d'un plan stratégique de développement local urbain.

A cette fin, des forums de concertation ont été organisés avec l'appui de Enda Ecopop qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet, dans les 16 communes d'arrondissement que compte la ville. Cette démarche qui a permis l'émergence d'un cadre de concertation et de négociation entre les collectivités locales, les associatifs, les industriels et les partenaires au développement ainsi que le recueil des données urbaines sur chaque localité. Des comités Locaux de Suivi (CLS) ont par la suite été mis en place et sont chargés de tirer les enseignements opérationnels des recommandations formulées lors des forums en vue d'élaborer des Programmes d'Actions Prioritaire

C'est ainsi que le Programme d'Action Prioritaire (PAP) de la commune d'arrondissement de Tivaouane Diacksao fait ressortir des carences au niveau des équipements et services urbains de base. L'installation et la maintenance de ces équipements et services incombait jusqu'à une

date récente entièrement à l'Etat. Il était prévisible, du fait de l'accroissement et la demande de service dû à l'évolution démographique que le pouvoir politique soit à terme dans l'impossibilité de faire face à seul à la satisfaction de tous ces besoins. Très tôt, des stratégies adéquates permettant aux populations de participer à l'effort de prise en charge d'une partie des réalisations et de la maintenances des équipements urbains étaient mise en place à travers diverses organisations. Encore faut-il que l'équipement soit dimensionné aux besoins et à la capacité des populations concernées. Quels que soient les choix des équipements, les options technologiques, le mode de gestion et de maintenance doit toujours être élaboré avec les populations cibles. La participation des usagers à la conception du système, à la gestion des équipements, en fonction des montants qu'ils peuvent y consacrer, permet de limiter le gaspillage et, surtout de parvenir à la récupération des coûts, seul moyen d'assurer la pérennité du service. C'est pour participer à la réalisation de ce dessein que la commune d'arrondissement de Tivaouane Diacksao a esquissé de commun accord avec les populations les orientations majeures de lutte contre la pauvreté.

VIII - ORIENTATIONS MAJEURES POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Les différentes concertations menées dans le cadre du « Projet de Ville » avec les différents acteurs locaux au niveau ont permis de dégager les orientations majeures pour un développement durable à Pikine. Ces orientations esquissent une stratégie de lutte contre la pauvreté reposant sur les axes suivants :

- ◆ **Promouvoir le développement des activités économiques et soutenir les initiatives locales en matière de lutte contre la pauvreté.**
- ◆ **Améliorer l'environnement des zones d'habitat**
- ◆ **Faciliter l'accès aux équipements sociaux**
- ◆ **Améliorer la gouvernance locale par un appui institutionnel a la commune**
- ◆ **Soutenir les dynamiques de transformation sociale et de mobilisation des citoyens**

VIII - Démarche

Ces orientations reposeront sur un Projet d'Appui au Développement Social des Quartiers (DSQ). Le DSQ s'inscrira à l'exemple de Yembeul et Malika dans la démarche globale d'un développement urbain participatif et concerté initié dans le cadre du « Projet de Ville » de Pikine.

Il vise en particulier les objectifs suivants :

- Soutenir les initiatives de la population et de la commune d'arrondissement visant à l'amélioration de l'environnement et des conditions de vie des populations, l'accès aux services et équipements urbains de base ;
- Favoriser une meilleure relation avec l'environnement ;
- Promouvoir une citoyenneté locale active et organiser le dialogue et la concertation entre la population, les associations de quartier et les institutions locales ;
- Renforcer les capacités d'organisation, de gestion communautaire et de prise de décision démocratique des acteurs locaux

IX - Description des actions

Ce programme d'intervention qui s'étale sur deux ans (2001-20023) avec une possibilité de prolongement permettra de réaliser pour la première phase les actions suivantes :

- Construction et équipement d'une école primaire de six (6) classes
- Construction et équipement d'un centre de formation comprenant 3 ateliers
- Mise en place d'un système de pré collecte des ordures ménagères : charrettes attelées à des chevaux pour la pré collecte dans les zones difficiles
- La formation « d'animateurs relais » pour l'éducation environnementale et la sensibilisation aux problèmes d'hygiène, de maçon pour la vulgarisation des ouvrages sanitaires
- Appui aux initiatives de quartiers
- Construction des ouvrages d'assainissement individuels (100 latrines et 100 puisards)
- Extension du réseau d'eau potable : construction de 5 bornes fontaines

Durant tout le processus, de la conception à la réalisation, la population doit s'impliquer totalement. Elle devra participer tant du point de vue physique et matériel que financier.

X - La gestion des équipements et services

La gestion des équipements et services sera confiée au Réseau des Associations de Développement de Quartiers (RADEQ) et au Comité Local de Suivi (CLS). Les deux structures mettront un comité de gestion sur pied. Un contrat de gestion sera alors signé entre la Commune d'arrondissement et les éventuels institutions d'appui. Ce désengagement opérationnel doit, dans l'esprit des uns et des autres permettre une mobilisation responsabilisée des ressources.

XI - Financement

Le Projet Développement Social des Quartiers de Tivaouane Diacksao est estimé à 180 000000 FCFA. Il sera financé par une mobilisation de la contribution locale (municipalité et population) et l'appui extérieur des partenaires tels que Enda Tiers Monde, l'Unesco, le PNUD, l'Etat etc.

XII- Résultats attendus

Les impacts d'un tel programme seront multiples. Le premier et le plus direct sera la mise à la disposition des populations des équipements et services urbains à moindre coût et efforts. L'exploitation de certains équipements (centre de formation) et ouvrages (bornes fontaines, charrettes, latrines, puisards) permettra une économie substantielle de temps et d'argent. L'impact surtout des ouvrages sur l'hygiène et la santé avec la formation et la sensibilisation des populations sera tout aussi évident. Les maladies d'origine hydrique et d'hygiène marqueront certainement un recul significatif.

Conclusion

Associer les populations aux diverses actions touchant l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de leur commune, semble être de nos jours une solution à la bonne gestion de l'environnement et des équipements et services urbains. Mais quand dans certaines communes d'arrondissement, ces populations elles mêmes, se prennent en charge, avec ou sans l'appui des structures publiques, nationales ou internationales compétentes, nous pouvons espérer être sur la bonne voie, pour ce qui est de l'implication des populations aux divers projets et programmes les concernant. Les exemples les plus édifiants sont ceux de Yeumbeul et Malika. Les populations de Tivaouane Diacksao, et en particulier les plus démunies, qui ont démontré une grande capacité

d'adaptation au changement qu'a connu leur ville, ainsi qu'une grande capacité d'initiative dans la lutte contre la pauvreté, ne sont certainement pas les plus mal placées pour s'engager sur cette voie. Telle est la motivation de Enda Ecopop à encourager et à soutenir ce projet de la Commune de Tivaouane Diacksao.